

## Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

### L'Ile-de-France toujours attractive pour les jeunes et les cadres

*Les jeunes âgés de 20 à 29 ans et les cadres sont attirés par l'Ile-de-France au début des années 2000, comme dans la décennie 90. Les personnes âgées de 30 ans ou plus ou appartenant aux autres catégories socioprofessionnelles partent plus souvent d'Ile-de-France vers la province qu'elles ne viennent en Ile-de-France. Les actifs venant dans la région en provenance du nord et de l'est de la France sont plus nombreux que ceux effectuant le trajet inverse. Les retraités franciliens quittent souvent la région pour rejoindre les littoraux atlantique et méditerranéen.*

Laurianne SALEMBIER  
Service études et diffusion

**E**n Ile-de-France, l'excédent des naissances sur les décès est très fort. Parallèlement, les arrivées sont moins nombreuses que les départs vers les autres régions métropolitaines alors que les échanges avec le reste du monde sont en faveur de la région capitale. Cette dynamique démographique est typique d'une très grande métropole (⇒■ Les immigrés franciliens).

Entre 2000 et 2005, 73 000 résidents en moyenne chaque année ont quitté la région capitale pour la province, contre 57 000 par an entre 1990 et 1999 (⇒■ Source et définitions). Le déficit migratoire avec les régions métropolitaines s'est donc accentué ces dernières années. L'Ile-de-France gagne des migrants de trois régions : le Nord - Pas-de-Calais, la Lorraine et l'Alsace. Avec toutes les autres régions, elle perd plus d'habitants qu'elle n'en gagne.

La moitié des départs s'oriente vers le Sud-Est (Provence - Alpes - Côte d'Azur

et Rhône-Alpes), le Centre et la côte atlantique (Bretagne, Pays de la Loire et Aquitaine). Plus de la moitié des nouveaux arrivants proviennent du Sud-Est, du Centre, du Nord (Nord-Pas-de-Calais et Picardie), des Pays de la Loire et de Bretagne.

#### **L'Ile-de-France attire les jeunes adultes**

La région est très attractive pour les jeunes adultes qui poursuivent leurs études ou cherchent un emploi : les arrivées de jeunes sont plus nombreuses que les départs de l'Ile-de-France vers chacune des autres régions. Ainsi, chaque année entre 2000 et 2005, pour 10 000 résidents Franciliens âgés de 20 à 29 ans, 449 sont arrivés de province et 310 sont partis vers la province 📍①.

Le phénomène s'inverse à partir de 30 ans : les départs sont plus nombreux que les arrivées. Ces départs d'Ile-de-France concernent souvent des familles ou des

retraités, à la recherche d'un cadre de vie plus agréable ou plus adapté à la taille de la famille.

#### **Les échanges d'actifs excédentaires avec le Nord-Pas-de-Calais et l'Est**

Entre 2000 et 2005, la population de l'Ile-de-France a diminué de 42 actifs chaque année pour 10 000 présents dans la région, contre 17 pour 10 000 entre 1990 et 1999. En effet, chaque année, pour 10 000 actifs franciliens, 182 viennent de province pour résider dans la région. En sens inverse, 224 actifs quittent la région chaque année. Cependant, le nombre d'arrivées en Ile-de-France d'actifs est supérieur au nombre de départs pour le Nord - Pas-de-Calais et pour le Grand Est (Lorraine, Champagne-Ardenne, Alsace et Franche-Comté). Dans les années 90, la population de la région gagnait également des actifs d'Auvergne et de Basse-Normandie 📍②.

## Source et définitions

### Le nouveau recensement

Les résultats présentés ici sont issus d'estimations réalisées à partir du cumul des trois premières enquêtes annuelles de recensement, qui ont eu lieu en 2004, 2005 et 2006. Les résultats ainsi obtenus peuvent s'interpréter comme décrivant une situation moyenne conventionnellement datée au 1<sup>er</sup> janvier 2005. La nouvelle méthode de recensement substituée au comptage traditionnel organisé tous les huit à neuf ans une technique d'enquêtes annuelles. Celle-ci distingue les communes de moins de 10 000 habitants, enquêtées désormais une fois tous les cinq ans par roulement, et les communes de 10 000 habitants ou plus, dans lesquelles pendant cinq ans est recensé chaque année un échantillon de 8 % des logements. Le premier cycle de collecte s'achèvera fin 2008, date à laquelle les premiers résultats définitifs seront établis.

Le concept de population mis en œuvre dans les recensements français et dans les estimations de population est celui de population résidente : sont comptées les personnes qui séjournent plus de six mois par an sur le territoire français. A ce titre, les immigrants clandestins ont vocation à être comptabilisés dans la population. On sait cependant que les recensements n'échappent pas à des omissions. Et il est probable que les personnes en situation irrégulière soient omises plus fréquemment que l'ensemble de la population, sans qu'on puisse donner d'indications chiffrées.

Un **ménage**, au sens de l'enquête de recensement, correspond à l'ensemble des personnes qui partagent un même logement à titre de résidence principale sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Ne font pas partie des ménages les personnes vivant en habitation mobile (caravanes, péniches) et la population des communautés (foyers, cités universitaires, maisons de retraite...).

**Actifs** : la population active est composée des personnes ayant un emploi et des personnes déclarant en chercher un. La population en emploi comprend toutes les personnes qui ont une profession et l'exercent au moment du recensement, quelle que soit la durée de l'emploi (y compris les emplois occasionnels ou de très courte durée). Les apprentis sous contrat, les stagiaires rémunérés et les personnes qui, tout en poursuivant leurs études, exercent une activité professionnelle font également partie de la population active ayant un emploi. De même, les chômeurs ayant une activité réduite et les retraités conservant un emploi (anciens militaires notamment) sont considérés comme actifs occu-

pés. Ici, on considère les actifs appartenant à un ménage et âgés de 15 à 64 ans.

**Migrations entre les régions** : sont prises en compte les personnes âgées de 5 ans ou plus et appartenant à un ménage résidant en France métropolitaine en 2000 et en 2005. Les résultats d'un recensement ne permettent pas d'évaluer directement les flux de migration annuels. Ici, on a uniquement les personnes qui ont changé de région entre 2005 et 5 ans auparavant. Les migrations intermédiaires dans l'intervalle de 5 ans ne font pas l'objet d'interrogation dans le recensement. Les échanges avec les Dom-Tom et l'étranger ne sont pas intégrés.

**Solde migratoire** : c'est la différence entre le nombre d'entrants dans la zone et le nombre de sortants de la zone d'étude.

**Population moyenne** : c'est la population stable de la zone augmentée de la moitié des entrants et de la moitié des sortants.

**Taux annuel d'entrée** : il mesure le nombre d'entrants annuel moyen par rapport à la population moyenne de la zone.

**Taux annuel de sortie** : il mesure le nombre de sortants annuel moyen par rapport à la population moyenne de la zone.

**Taux annuel de migration nette** : c'est la différence entre le taux annuel d'entrée et le taux annuel de sortie.

Un **immigré** est une personne résidant en France, née étrangère dans un pays étranger. Un **étranger** est une personne résidant en France et n'ayant pas la nationalité française. Ainsi, la qualité d'immigré est définie en fonction d'un double critère immuable, de lieu de naissance et de nationalité. Tout immigré n'est pas étranger : un immigré a pu acquérir la nationalité française. A l'inverse, tout étranger n'est pas immigré.

Ici on fournit des éléments d'appréciation sur les immigrés appartenant à un ménage qui sont arrivés en Ile-de-France entre 2000 et 2005. Ces nouveaux arrivants sont des immigrés qui ne résidaient pas en France métropolitaine 5 ans auparavant. Ils sont donc âgés de 5 ans ou plus. Les migrations intermédiaires dans l'intervalle de 5 ans ne font pas l'objet d'interrogation dans le recensement. Les résultats d'un recensement ne permettent pas d'évaluer directement des flux d'**immigration** annuels. Ils ne permettent pas d'avoir d'indication sur la population qui quitte la France métropolitaine pour l'étranger.

Plus de la moitié des départs d'actifs franciliens vers la province se font en direction de six régions : la Provence - Alpes - Côte d'Azur, le Centre, Rhône-Alpes, les Pays de la Loire, la Bretagne et la Picardie. Les départs d'actifs franciliens ont fortement augmenté au début des années 2000 par rapport aux années 90, et ce pour toutes les catégories socioprofessionnelles. En particulier, pour 10 000 ouvriers présents dans la région, 177 ouvriers la quittent chaque année. Dans les années 90, ils étaient 158.

Les arrivées d'actifs sont restées stables, notamment pour les professions intermédiaires et les cadres. Elles ont légèrement diminué pour les employés et les ouvriers. Elles sont plus nombreuses

### 1 L'Ile-de-France reste attractive pour les jeunes adultes Pour 10 000 Franciliens

Tranche d'âge	Taux de migration nette		Taux annuel d'entrée		Taux annuel de sortie	
	1990-1999	2000-2005	1990-1999	2000-2005	1990-1999	2000-2005
De 20 à 29 ans	130	139	382	449	252	310
De 30 à 59 ans	-77	-109	122	105	199	214
60 ans ou plus	-119	-111	53	43	172	154
<b>5 ans ou plus</b>	<b>-57</b>	<b>-71</b>	<b>144</b>	<b>141</b>	<b>201</b>	<b>212</b>

Champ : population des ménages, personnes âgées de 5 ans ou plus.

**Lecture** : pour 10 000 résidents Franciliens âgés de 20 à 29 ans, 449 sont arrivés et 310 en sont partis chaque année entre 2000 et 2005, soit un solde de 139 habitants supplémentaires chaque année.

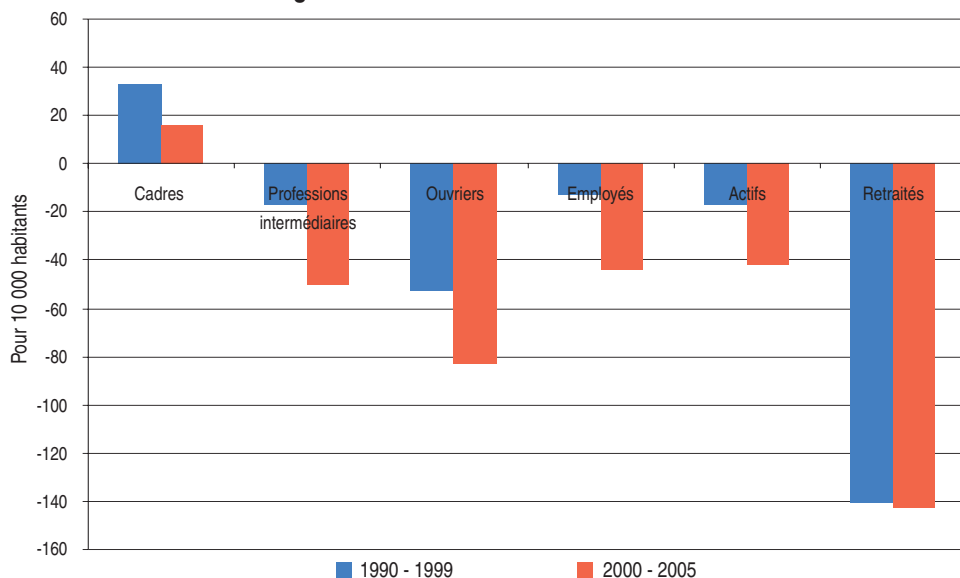
Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 - Exploitation principale

que les départs pour les cadres uniquement, mais l'écart entre entrées et sorties de cadres se réduit fortement par

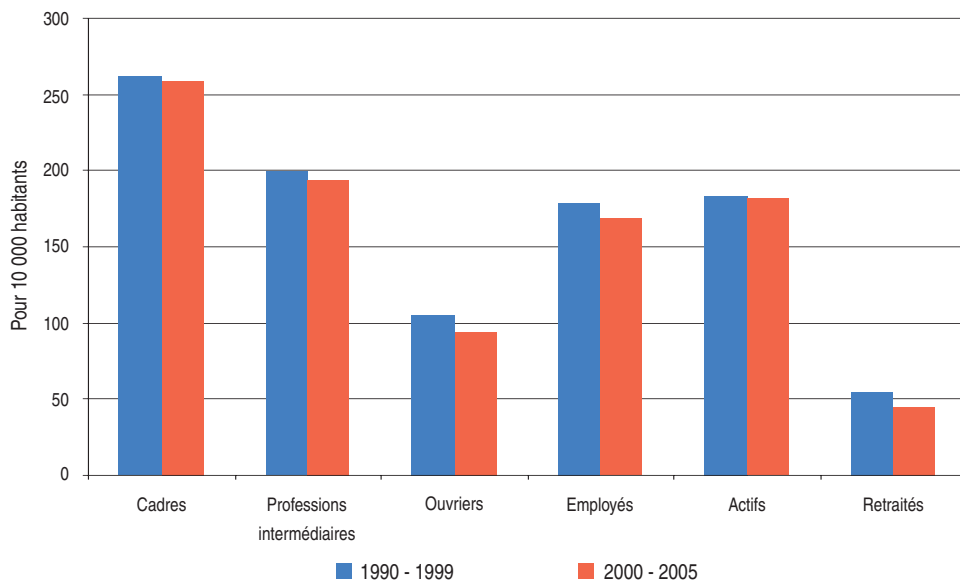
rapport aux années 90 : le nombre d'entrées nettes pour 10 000 cadres résidents a été divisé par deux.

② L'écart entre les arrivées et les départs de cadres se réduit en Ile-de-France

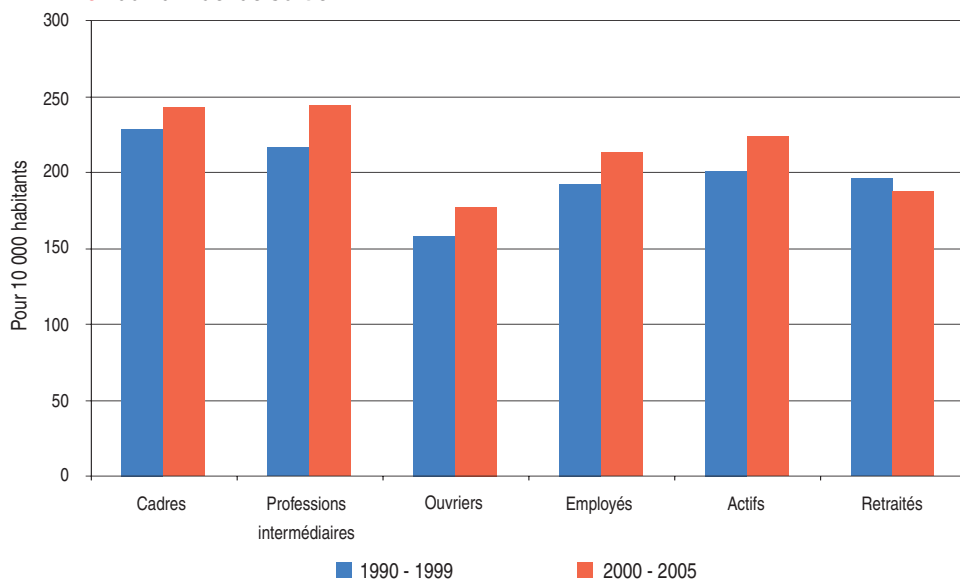
2a Taux annuel de migration nette



2b Taux annuel d'entrée



2c Taux annuel de sortie



**Lecture** : entre 2000 et 2005, la région a gagné au jeu des migrations 16 cadres supplémentaires par an pour 10 000 résident en Ile-de-France.

Champ : population des ménages, personnes actives âgées de 15 à 64 ans et personnes retraitées.

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 - Exploitation complémentaire

**Les cadres  
sont toujours plus nombreux  
à arriver qu'à partir**

Les postes de cadres sont très nombreux en Ile-de-France. La part des cadres parmi les actifs est la plus forte de France métropolitaine. Les échanges de cadres étaient et restent donc favorables à la région. Les cadres arrivent plus nombreux en Ile-de-France qu'ils n'en partent pour 15 régions sur 21. Seules les populations des régions méridionales (Midi-Pyrénées, le littoral méditerranéen et la Corse) ou limitrophes (la Picardie et le Centre) reçoivent plus de cadres d'Ile-de-France qu'elles ne lui en donnent ③.

Les arrivées d'employés sont plus importantes que les départs pour le Nord - Pas-de-Calais, les régions de l'est de la France et la Haute-Normandie. Dans les années 90, les régions qui fournissaient plus d'employés ou de professions intermédiaires qu'elles n'en donnaient à l'Ile-de-France étaient deux fois plus nombreuses qu'au cours de ces cinq dernières années.

Les ouvriers sont plus nombreux à partir qu'à arriver en Ile-de-France pour toutes les régions métropolitaines, sauf le Nord - Pas-de-Calais. L'Ile-de-France est la région où la part des ouvriers parmi les actifs est la plus faible de France métropolitaine.

Les échanges de proximité sont plus intenses pour les ouvriers que pour les cadres : 36 % des ouvriers qui quittent l'Ile-de-France vont dans une région limitrophe, contre 22 % des cadres. De même, 40 % des ouvriers qui arrivent dans la région viennent d'une région limitrophe contre 21 % des cadres.

Les mouvements des cadres sont particulièrement intenses avec Rhône-Alpes et, dans une moindre mesure, avec la Provence - Alpes - Côte d'Azur : 26 % des cadres qui quittent l'Ile-de-France vont dans une de ces régions contre 14 % des ouvriers. De même, 22 % des cadres qui arrivent dans la région viennent de ces deux régions contre 13 % des ouvriers.

## Les immigrés franciliens

L'Ile-de-France est la région française dont le territoire accueille le plus d'immigrés : quatre immigrés français sur dix y vivent. Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, 1,8 million d'immigrés appartiennent à un ménage francilien **a**. Ces personnes, qui sont nées étrangères à l'étranger, représentent 16,4 % de la population des ménages de la région. Certaines d'entre elles ont pu acquérir la nationalité française : ainsi en 2005, 39 % des immigrés franciliens sont français. Ils n'étaient que 31 % en 1999.

### Des immigrés en âge de travailler

Par définition, il faut être né à l'étranger de nationalité étrangère pour être considéré comme immigré. Les jeunes immigrés sont donc très peu nombreux : 4 % ont moins de 15 ans, contre 20 % des Franciliens **b**. Ainsi, la majorité des immigrés sont en âge de travailler : 85 % des immigrés franciliens sont âgés de 15 à 64 ans, contre 68 % des Franciliens vivant dans un ménage. Ceux âgés de 75 ans ou plus sont un peu moins nombreux dans la population immigrée que dans la population des ménages : 4,2 % contre 5,6 %.

Un Francilien sur cinq âgé de 30 à 74 ans est immigré. Cette proportion est proche d'un sur quatre parmi les personnes âgées de 40 à 49 ans.

### Le Maghreb et le Portugal, principaux pays d'origine

La moitié des immigrés franciliens sont nés en Afrique, le quart est originaire de l'Union européenne à quinze **c**. Les principaux pays d'origine des immigrés franciliens sont l'Algérie, le Portugal, le Maroc et la Tunisie : 539 000 immigrés franciliens de 5 ans ou plus viennent du Maghreb et 242 000 sont nés au Portugal.

De plus, 18 % des immigrés sont nés en Asie. Les immigrés originaires de République Populaire de Chine sont 42 000 en 2005. Leur nombre a augmenté de 9,5 % par an par rapport à 1999.

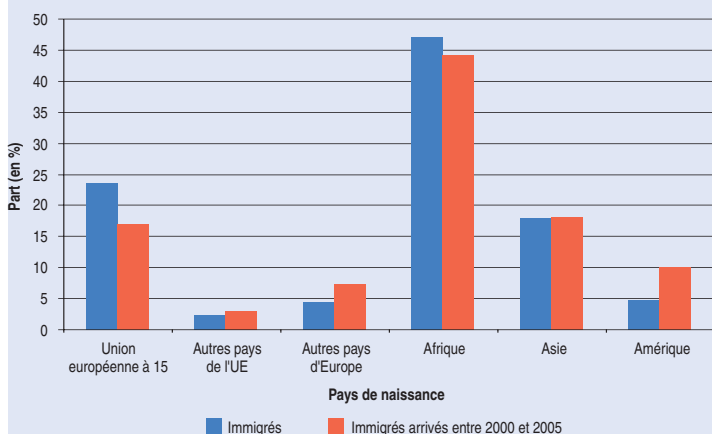
Par ailleurs, les effectifs en provenance de la république fédérative de Yougoslavie, la république de Guinée, la République Démocratique du Congo, les Philippines, la Côte d'Ivoire, la Colombie et le Cameroun ont fortement augmenté entre 1999 et 2005.

### La moitié des immigrés arrivés entre 2000 et 2005 provient d'Afrique

Les immigrés sont 11,5 % à être arrivés en Ile-de-France entre 2000 et 2005. Ces 209 000 personnes résidaient à l'étranger en 2000 et ont depuis emménagé dans la région. Elles sont plus souvent originaires d'Amérique ou de pays européens ne faisant pas partie de l'Union européenne à 25 que l'ensemble des immigrés franciliens **d**. En particulier, les Etats-Unis d'Amérique font partie des dix pays de naissance les plus courants parmi les immigrés arrivés récemment.

Néanmoins, le Maghreb, le Portugal et la Chine sont toujours les lieux de naissance les mieux représentés parmi les immigrés arrivants.

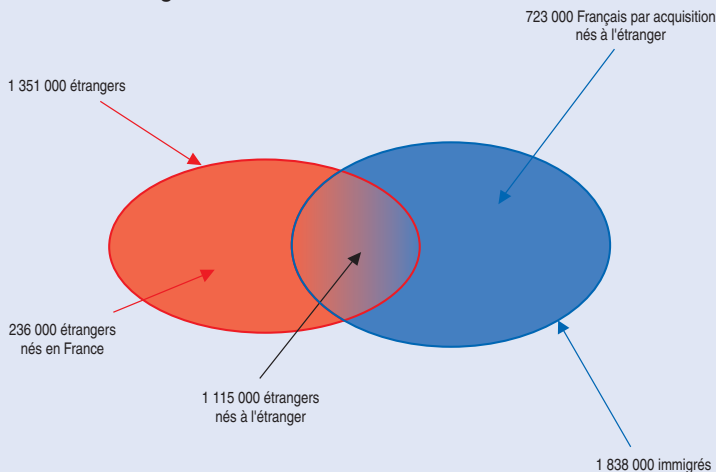
### Les immigrés arrivés récemment dans la région sont plus souvent nés en Amérique que l'ensemble des immigrés



Champ : population des ménages, immigrés âgés de 5 ans ou plus.

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Exploitation principale

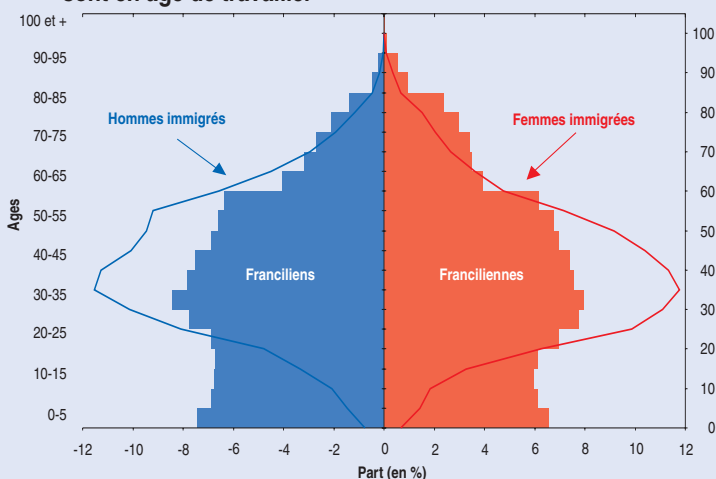
## a Les immigrés franciliens



Champ : population des ménages.

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Exploitation principale

## b En 2005, 85 % des immigrés franciliens sont en âge de travailler



Champ : population des ménages.

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Exploitation principale

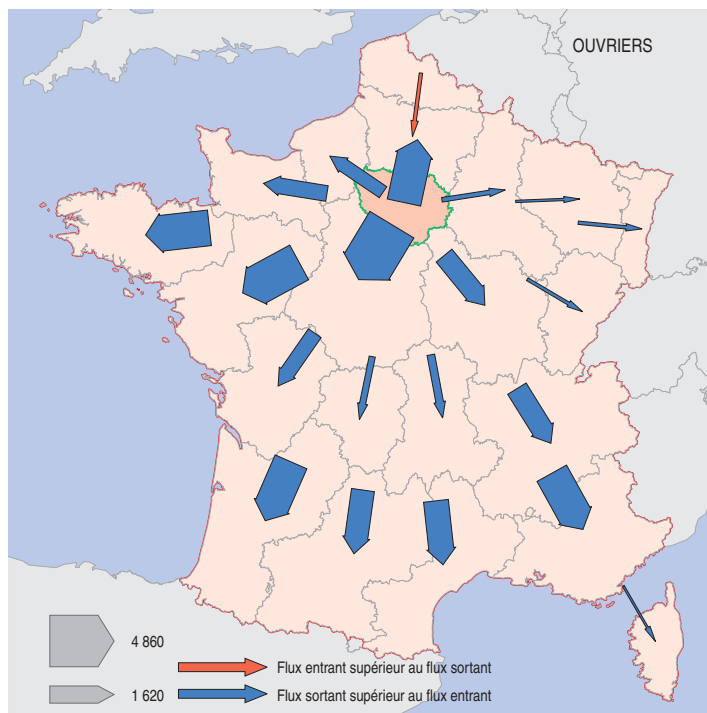
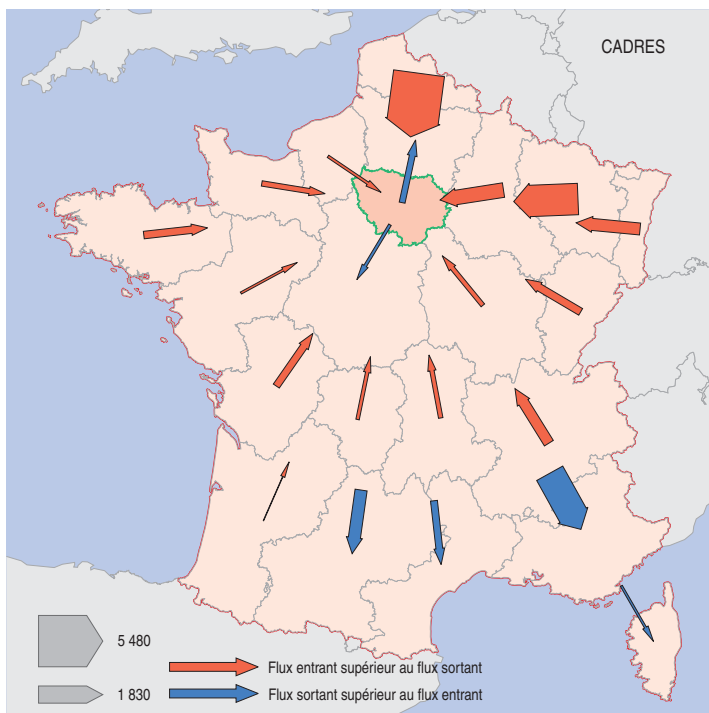
## c L'Afrique est le principal lieu de naissance des immigrés franciliens

Pays de naissance	Part en 2005 (en %)	Evolution annuelle 1999-2005 (en %)
<b>Afrique</b>	<b>46,9</b>	<b>4,6</b>
dont Algérie	13,5	3,7
dont Maroc	10,8	3,9
dont Tunisie	5,3	2,3
dont Côte d'Ivoire	1,9	9,7
<b>Union européenne à 15</b>	<b>23,4</b>	<b>-0,7</b>
dont Portugal	13,3	-0,6
dont Italie	3,1	-1,2
dont Espagne	2,8	-2,1
<b>Asie</b>	<b>18,0</b>	<b>3,8</b>
dont Turquie	3,4	4,1
dont Chine (Rép. Pop.)	2,3	9,5
dont Vietnam	1,9	0,6
<b>Amérique</b>	<b>4,8</b>	<b>5,4</b>
<b>Autres pays d'Europe</b>	<b>4,5</b>	<b>3,8</b>
<b>Autres UE (10)</b>	<b>2,3</b>	<b>1,0</b>
<b>Australie, Océanie</b>	<b>0,1</b>	<b>2,5</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>3,0</b>

Champ : population des ménages, immigrés âgés de 5 ans ou plus.

Source : Insee, recensement de la population de 1999 et Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 - Exploitations principales

**③ L'Ile-de-France attire des cadres de 15 régions métropolitaines et des ouvriers du Nord-Pas-de-Calais**  
Flux global sur la période



**Lecture :** pour les cadres, la différence entre le nombre d'entrées en Ile-de-France en provenance du Nord - Pas-de-Calais et le nombre de sorties d'Ile-de-France vers le Nord - Pas-de-Calais est de 5 480 personnes sur la période 2000-2005 (flux global).

Champ : population des ménages, personnes actives âgées de 15 à 64 ans de la catégorie sociale indiquée.

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 - Exploitation complémentaire

### Les retraités partent massivement

L'Ile-de-France est la région où les départs de retraités sont les plus fréquents, comme dans les années 90. Au contraire, elle en gagne très peu : chaque année entre 2000 et 2005, pour 10 000 retraités franciliens, 45 arrivent et 188 partent.

Quelle que soit leur région de destination, les retraités quittant l'Ile-de-France sont plus nombreux que ceux effectuant le trajet inverse. La moitié des départs de retraités franciliens vers la province se font en direction de la Provence - Alpes - Côte d'Azur, la Bretagne, le Centre, les Pays de la Loire et l'Aquitaine.

Les retraités quittant l'Ile-de-France sont plus souvent attirés par la Bretagne, le Languedoc-Roussillon, le Poitou- Charentes, la Basse-Normandie, la Bourgogne et le Limousin que les ac-

tifs quittant l'Ile-de-France. Au contraire, les actifs franciliens sont plus souvent attirés par la région Rhône-Alpes, la Picardie et le nord-est de la France que les retraités.

### Pour en savoir plus

**Le Ngoc Duy :** « Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006. En Ile-de-France, davantage de familles monoparentales et de personnes seules qu'en 1999 », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 292, janvier 2008.

**Le Ngoc Duy, Renaud N. :** « 11,6 millions de Franciliens au 1<sup>er</sup> janvier 2007 », *Insee Ile-de-France faits et chiffres*, n° 166, janvier 2008.

**Mary-Portas F.L. :** « Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005. En Ile-de-France, les femmes et les seniors sont particulièrement actifs », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 277, janvier 2007.